

Consignes aux auteurs

1. Éléments généraux

- Formats attendus : word ou odt ET pdf
- Les articles de recherche ne doivent pas être inférieurs à 8 pages (les « squibs », recensions ou autres peuvent être plus courts).
- Lors de la première soumission, anonyme, indiquer le nom, l'affiliation et l'adresse électronique de chaque contributeur dans un document séparé. Pour la version définitive, ces informations devront figurer dans l'article, sous le titre.
- L'article doit comporter un résumé en français et en anglais de 200 mots environ, et des mots-clés (entre 3 et 5), en français et en anglais.
- Chaque section, sous-section, exemple, tableau et figure doit être numéroté.
- Les tableaux, figures, graphiques, etc. doivent également être transmis en fichiers séparés au format jpeg ou png.
- L'utilisation de couleurs est proscrite dans le corps du texte, mais possible dans les tableaux et figures.
- Vérifier que les références citées dans le texte, et uniquement celles-ci, figurent dans la bibliographie.
- Fournir les autorisations nécessaires pour toute utilisation de matériel sous copyright (document téléchargeable sur le site).
- Les corrections faites *sur les épreuves* devront être minimales et ne concerner que des erreurs typographiques.

2. Typographie, format, caractères, mise en forme

- Taille de la feuille : A4.
- Marges : marges standard (2,5cm). À noter toutefois que la taille finale du bloc de texte sera de 12cm maximum, soit l'équivalent d'une page A4 avec des marges de 4,5cm.
- Texte aligné à gauche.
- Texte exclusivement en noir. La couleur n'est possible que dans les tableaux / figures, etc.
- Police : Charis SIL, téléchargeable sur : <https://software.sil.org/charis/download/>
- Taille de caractères : 11pts.

- Aucune mise en forme automatique, notamment aucune numérotation automatique des exemples, tableaux, figures, graphiques et sections.

Usage des signes typographiques :

- *Italiques* pour les mots étudiés ou cités (autonymie) et les titres d'ouvrages uniquement.
- Guillemets français (« ») pour les citations courtes (les citations longues ont un formatage spécifique), les termes techniques et la prise de distance.
- Guillemets anglais (“ ”) pour des guillemets à l'intérieur de guillemets et les traductions.
- Guillemets simples (‘ ’) pour les gloses et paraphrases sémantiques.
- Utiliser des majuscules accentuées.
- Évitez au maximum les caractères gras et le soulignement (ils ne sont a priori possibles que dans les exemples, pour mettre en évidence certains faits de langue).

3. Hiérarchie des titres

Chaque titre et sous-titre doit être numéroté. Pour cela, adopter la numérotation décimale (1., 1.1, 1.1.1, 1.2, 1.2.1, etc.) et éviter les subdivisions de plus de quatre chiffres.

Mettre une majuscule uniquement à l'initiale du premier mot, comme dans les exemples suivants :

1. Introduction

1.1. Titre de deuxième niveau

1.1.1. Titre de troisième niveau

1.1.1.1. Titre de quatrième et dernier niveau

4. Citations

Les citations courtes (moins de 40 mots) sont incluses dans le corps du texte et entourées de guillemets français (« ... »).

Les guillemets anglais (“...”) seront utilisés pour les citations à l'intérieur de la citation.

Les citations longues doivent être présentées comme un paragraphe séparé, avec retrait à gauche, sans guillemets, et suivies par la mention de la source (auteur, date, p. XX ou pp. XX-XX). Ne pas utiliser *op. cit.*, *loc. cit.* ou *ibid.*, mais toujours mentionner le nom de l'auteur et la date de l'article ou de l'ouvrage.

Taille de caractères des citations longues : 10 pts

Toutes les citations traduites à partir d'une langue autre que l'anglais doivent figurer en note de bas de page, dans leur langue d'origine.

5. Notes de bas de page

Les notes, en caractères 10pts, sont placées en bas de page. Les appels de note se placent avant tout signe ponctuation.

6. Exemples, tableaux et figures

Les exemples (police 10pts) doivent être numérotés de la façon suivante :

- (1) Exemple
- (2) a. Sous-exemple
b. Sous-exemple
- (3) Attention : **pas** de mise en forme / numérotation automatique.

Les exemples linguistiques accompagnés de glose et/ou traduction doivent suivre les règles des « Leipzig glossing rules » : <https://www.eva.mpg.de/lingua/pdf/Glossing-Rules.pdf>

Aligner les gloses en utilisant les tabulations et non les espaces :

- (4) Halkomelem Salish (Wiltschko 2006: 202)
qwél-em te Strang te sth'oquwi
barbecue-intr det Strang det fish
'Strang barbecues the fish'

Les références aux exemples dans le texte se feront sous la forme : voir (2a) et (2b)

Les tableaux, figures, graphiques, etc. doivent être numérotés et avoir un titre : numéro et titre doivent être indiqués en dessous du tableau/de la figure/du graphique, etc.

Les légendes des tableaux/figures/graphiques sont indiquées comme suit :

Tableau/Figure 1. Titre

Tous les tableaux, graphiques et figures doivent en plus être transmis dans des fichiers séparés au format jpeg ou png

7. Références dans le corps du texte

La référence est entre parenthèse

Toujours mettre une virgule après de nom de l'auteur.

Selon le nombre d'auteurs :

- Auteur unique : (Haspelmath, 1997)
- Deux auteurs : (Hopper & Traugott, 1993)
- Plus de deux auteurs : première mention de la référence : citer tous les noms (Anscombe, Donaire & Haillet, 2018), puis abréger avec *et al.* à partir de la seconde mention : (Anscombe et al., 2018), sauf s'il existe un risque de confusion avec une autre citation, auquel cas ajouter des auteurs jusqu'à ce que le risque de confusion soit neutralisé.
- Plusieurs citations du même auteur
(Stalnaker, 1999, 2003)
- Plusieurs citations du même auteur la même année
(Vigier, 1995a, 1995b, 2013)
- Plusieurs sources citées simultanément (mettre un ; entre les références)
(Zamparelli, 2000 ; Rijkhoff, 2002)
- Citation d'un chapitre entier
(Auer, 2007, chap. 3)
- Rééditions
(Sperber & Wilson, 1995 [1989])
- Indication d'une ou plusieurs pages
(Dostie, 2013, p. 200) ou (Dostie, 2013, pp. 200-245)

- Ne pas utiliser *op. cit.*, *loc. cit.* ou *ibid.*, mais toujours mentionner le nom de l'auteur et la date de l'ouvrage.

Remarque : entre parenthèses (ainsi que dans la bibliographie), mettre une & entre les deux auteurs ou entre l'avant dernier et le dernier.

Auteur(s) nommé(s) dans le texte

Récemment, Dostie (2003) a montré que...

Remarque : dans le cas d'une référence ayant plusieurs auteurs, utiliser la conjonction *et* (et non &) pour mentionner les auteurs, ex.

Flaux et Van de Velde (2000) ont affirmé...

Auteur nommé dans le texte avec citation courte (moins de 40 mots)

Auer (2007, p. 40) indique que « ... ».

Référence à des pages Web

- Les références sont présentées de la même manière que les autres types de documents, soit l'auteur et l'année :
- L'auteur est une collectivité : (Le Dico des Mots, 2018)
- S'il n'y a pas mention de date : pour une référence en français (Académie Française, s.d.) et pour une référence en anglais (Textometry, n.d.)
- Site web dans son ensemble : l'Académie française propose une rubrique « Dire/ne pas dire » sur son site <http://academie-francaise.fr/dire-ne-pas-dire>

8. Bibliographie

- La bibliographie suit la norme APA légèrement simplifiée.
- Les ouvrages en langue anglaise doivent suivre la norme APA anglaise, et les ouvrages en langue française suivront la norme APA française. Tout ouvrage publié dans une autre langue suivra la norme APA anglaise.
- Tous les ouvrages cités dans le corps du texte doivent apparaître dans les références bibliographiques.
- Les références à plusieurs ouvrages pour un même auteur doivent être listées dans l'ordre chronologique, la publication la plus ancienne en premier.

- La mention de l'édition scientifique sera opérée comme suit : pour l'édition d'un ouvrage, en français ou en anglais, par un seul auteur (Ed.) ou par plusieurs auteurs (Eds.).

Article de revue

Jonasson, K. (1991). Les noms propres métaphoriques : construction et interprétation. *Langue française*, 92, 64-81.

Bybee, J. (2006). From usage to grammar: The mind's response to repetition. *Language*, 82(4), 711-733.

Article de revue en ligne / DOI

Salvadori, J., & Huyghe, R. 2022. Affix polyfunctionality in French deverbal nominalizations. *Morphology*. <https://doi.org/10.1007/s11525-022-09401-4>

Van Goethem, K., & Norde, M. (2020). Extravagant “fake” morphemes in Dutch. Morphological productivity, semantic profiles and categorical flexibility. *Corpus Linguistics and Linguistic Theory*, 16(3), 425-458. <https://doi.org/10.1515/cllt-2020-0024>

Dictionnaire ou encyclopédie en ligne, avec ou sans auteur

Rubino, C. (2013). Reduplication. In M.-S. Dryer & M. Haspelmath (Eds.). *The World Atlas of Language Structures Online*. Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology. <http://wals.info/chapter/27>

Reduplication (n.d.). *Oxford English Dictionary*. <http://www.oed.com>

Livre

Flaux, N., & Van de Velde, D. (2000). *Les noms en français : esquisse de classement*. Ophrys.

Talmy, L. (2000). *Toward a Cognitive Semantics*. MIT Press.

Chapitre de livre

De Mulder, W., Guillot, C., & Mortelmans, J. (2010). Ce N-ci et ce N-là en moyen français. In L. Tovenà (Ed.), *Déterminants en diachronie et synchronie* (pp. 86-103). Projet Elico Publications.

Potts, C. (2007). The Dimensions of Quotation. In C. Barker & P. Jacobson (Eds), *Direct Compositionality* (pp. 151-197). Oxford University Press.

Chapitre de livre publié électroniquement

Jefferson, G. (2004). Glossary of transcript symbols with an introduction. In G. H. Lerner (Ed.), *Conversation analysis: Studies from the first generation* (pp. 13-23). John Benjamins. <http://www.liso.ucsb.edu/Jefferson/Transcript.pdf>.

Roché, M., & Plénat, M. (2014). Le jeu des contraintes dans la sélection du thème présuffixal. In F. Neveu, P. Blumenthal, L. Hriba, A. Gerstenberg, J. Meinschaefer & S. Prévost (Eds.), *SHS Web of Conferences* (Vol. 8, pp. 1863-1878). EDP Sciences. <https://doi.org/10.1051/shsconf/20140801143>

À noter : pour la publication en ligne, indiquer le jour de la dernière consultation uniquement si la source est susceptible de modification dans le temps (ex. : article de Wikipédia ou assimilé, page de site institutionnel ou personnel).

Plusieurs articles ou livres du même auteur la même année

Anscombe, J.-C. (2001a). Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes. *Langages*, 142, 57-75.

Anscombe, J.-C. (2001b). *A coup sûr/Bien sûr* : des différentes manières d'être sûr de quelque chose. *Recherches en linguistique et psychologie cognitive*, 16, 135-160.

Articles dans un recueil d'actes

Williams, J., & Seary, K. (2010). Bridging the divide: Scaffolding the learning experiences of the mature age student. In J. Terrell (Ed.), *Making the links: Learning, teaching and high quality student outcomes. Proceedings of the 9th Conference of the New Zealand Association of Bridging Educators* (pp. 104-116). Wellington, New Zealand.

Édition de livre

Schlücker, B. (Ed.) (2019). Complex lexical units: compounds and multi-word expressions. De Gruyter. <https://doi.org/10.1515/9783110632446>

David, J., & Kleiber, G. (Eds) (1989), *Termes massifs et termes comptables*, Klincksieck.

Réédition d'ouvrage

Ellis, R. (2001 [1997]). *Second language acquisition* (6th ed.). Oxford University Press.

Thèse/travaux manuscrits

Winterstein, G. (2010). *La dimension probabiliste des marqueurs de discours*. Thèse de Doctorat, Université Paris Diderot-Paris 7.

Communication non publiée présentée dans une conférence

Peeters, B. (2017, 9-10 juin). *Mais oui, eh non, ben si et compagnie : marqueurs français de l'accord et du désaccord* [Conférence]. 31^{ème} Colloque International du Cercle Linguistique du Centre et de l'Ouest, Université de Poitiers.